

avpn
alliance vaudoise
pour la nature

*Nos jardins
revivent...*

*Catalogue de
bonnes pratiques*

Table des matières

Contexte et mentions légales	3	Gazon fleuri et prairie fleurie	
Avant-propos	4	Semis	20
Une haie vive indigène	6	Entretien du gazon fleuri	22
Plantation		Entretien de la prairie fleurie	23
Conserver des plants avant plantation	8	Entretien différencié	24
Mettre en jauge	9	Actions complémentaires	
Réaliser un schéma de plantation	10	Nichoirs	26
Creuser les trous	12	Petits biotopes: tas de bois et de pierres	28
Rabattre les racines	13	Petits biotopes: plans d'eau	29
Placer des plants dans les trous	14	Bonus pour vos papilles	
Arroser, tailler et pailler	15	Recettes avec vos arbustes fruitiers comestibles	30
Entretien		Références	31
Arrosage d'entretien	16	Annexe	
Taille	17	Liste d'arbustes plantés dans le projet	32
Recépage	18		
Désherbage et plantes invasives	19		

Contexte et mentions légales

L'Alliance Vaudoise Pour la Nature (AVPN) a vu le jour en novembre 2017 grâce au soutien de la Fondation MAVA. Elle est née de l'impulsion de 4 ONG désireuses de travailler dans une démarche commune : Pro Natura Vaud, le WWF Vaud, La Maison de la Rivière et BirdLife Suisse.

L'AVPN a pour ambition de soutenir des actions concrètes en faveur de la biodiversité et de l'éducation à l'environnement dans la plaine de l'Orbe. Elle est aussi force de proposition en ce qui concerne de nouvelles mesures qu'elle peut soutenir techniquement et financièrement.

Toutes les bonnes pratiques énoncées dans ce document sont issues de sources pertinentes citées en fin de document. Ce document est libre d'être distribué gratuitement et son contenu peut être réutilisé. Ce document n'est pas prévu pour la vente.

Concernant les haies mitoyennes et la hauteur des arbres, les propriétaires sont invités à s'informer et à respecter les lois et règlements cantonaux et communaux en vigueur.

L'AVPN décline toute responsabilité en cas de problèmes rencontrés dans l'application des conseils de ce document.

Les photographies et illustrations dont la source ne serait pas citée ont été prises ou réalisées par l'AVPN.

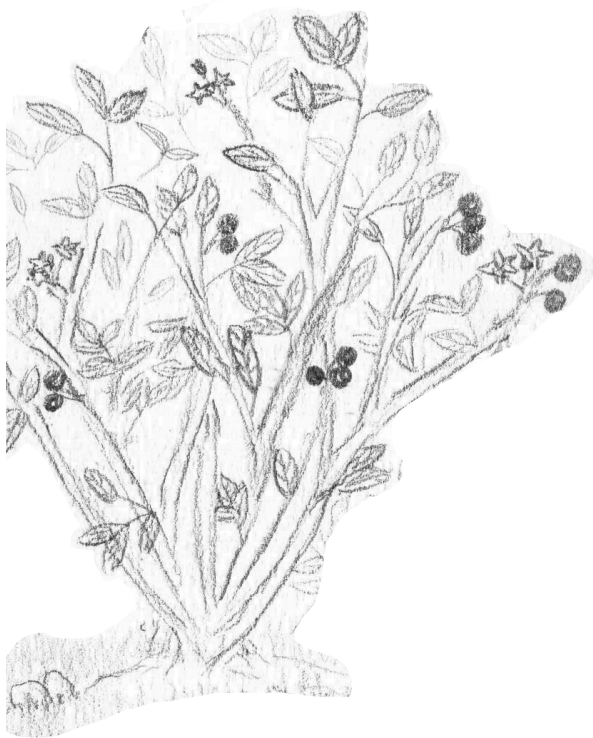
Dessins de couvertures : Emilie Vanvolsem. Propriété de l'AVPN. Autres illustrations : Emilie Staub

Avant-propos

Dans ce document, l'AVPN propose un guide de bonnes pratiques pour accompagner les heureux bénéficiaires de l'action « Nos jardins revivent ». Cette action est née de deux constats :

- Le premier est que la biodiversité est en nette régression dans toute la Suisse. Par perte de biodiversité, on entend non seulement la disparition de plantes et d'animaux mais également la diminution du nombre d'individus de chaque espèce. Ces individus peinent en effet à survivre et à se reproduire. La destruction et la fragmentation des milieux naturels est la première raison de ce déclin. Parmi les milieux devenus très rares, il y a, par exemple, les milieux humides, les bocages et les prairies maigres.

- Le second constat est que les citoyens sont souvent démunis, face à des enjeux globaux, pour mettre en place des solutions locales. Ces solutions pouvant pourtant être extrêmement efficaces, l'AVPN a souhaité développer un projet visant à recréer des milieux semi-naturels en apportant toute l'aide financière et technique dont elle est capable aux personnes motivées à faire des actions concrètes pour la biodiversité dans leur propre jardin.





Avec ce projet, nous espérons redonner de la vie et de la couleur aux jardins privés et communaux de la plaine de l'Orbe et faire réaliser qu'une haie indigène représente de nombreux avantages pour les humains et pour la nature, dans une vie commune et non en opposition.

L'AVPN remercie tous les participants pour leur confiance et leur investissement personnel dans ce projet. Chaque portion de haie exotique déplantée et chaque mètre de haie indigène qui la remplace représente une plus-value pour la nature et pour l'Homme qui retrouve un environnement naturel, dans lequel nos ancêtres ont vécu. En tout, c'est plus de 133 participants qui ont planté, ensemble, environ 4'000 mètres de haie indigène !
Merci à chacun-e !

L'AVPN adresse ses chaleureux remerciements à la Direction Générale de l'Environnement, division Biodiversité et paysage (DGE-BIODIV), pour le généreux soutien financier apporté à l'action « Nos jardins revivent ».

Une haie vive indigène, c'est...

Une haie vive est un lieu diversifié !

Variez:
les espèces
les hauteurs
les éléments complémentaires
(tas de bois, feuilles mortes, tas de pierres)

Une bande herbeuse extensive est toujours idéale.

Une haie est un élément paysager contenant des végétaux de différentes tailles, appelées strates. L'ourlet herbacé, les buissons de différentes hauteurs et éventuellement quelques arbres dépassant parfois de plusieurs mètres de haut, peuvent composer une haie diversifiée. Les plantes grimpantes comme le Lierre grimpant (*Hedera helix*), le Chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*) ou la Clématite blanche (*Clematis vitalba*) sont également les bienvenues et les mousses et lichens peuvent élire domicile sur les pierres et les troncs.

L'essentiel dans une haie vive, c'est la diversité ! Autant en termes de structures (variation des hauteurs et de la densité, tas de pierres, bois mort, feuilles mortes, bande herbeuse etc.) qu'en termes d'espèces arbustives composant la haie.

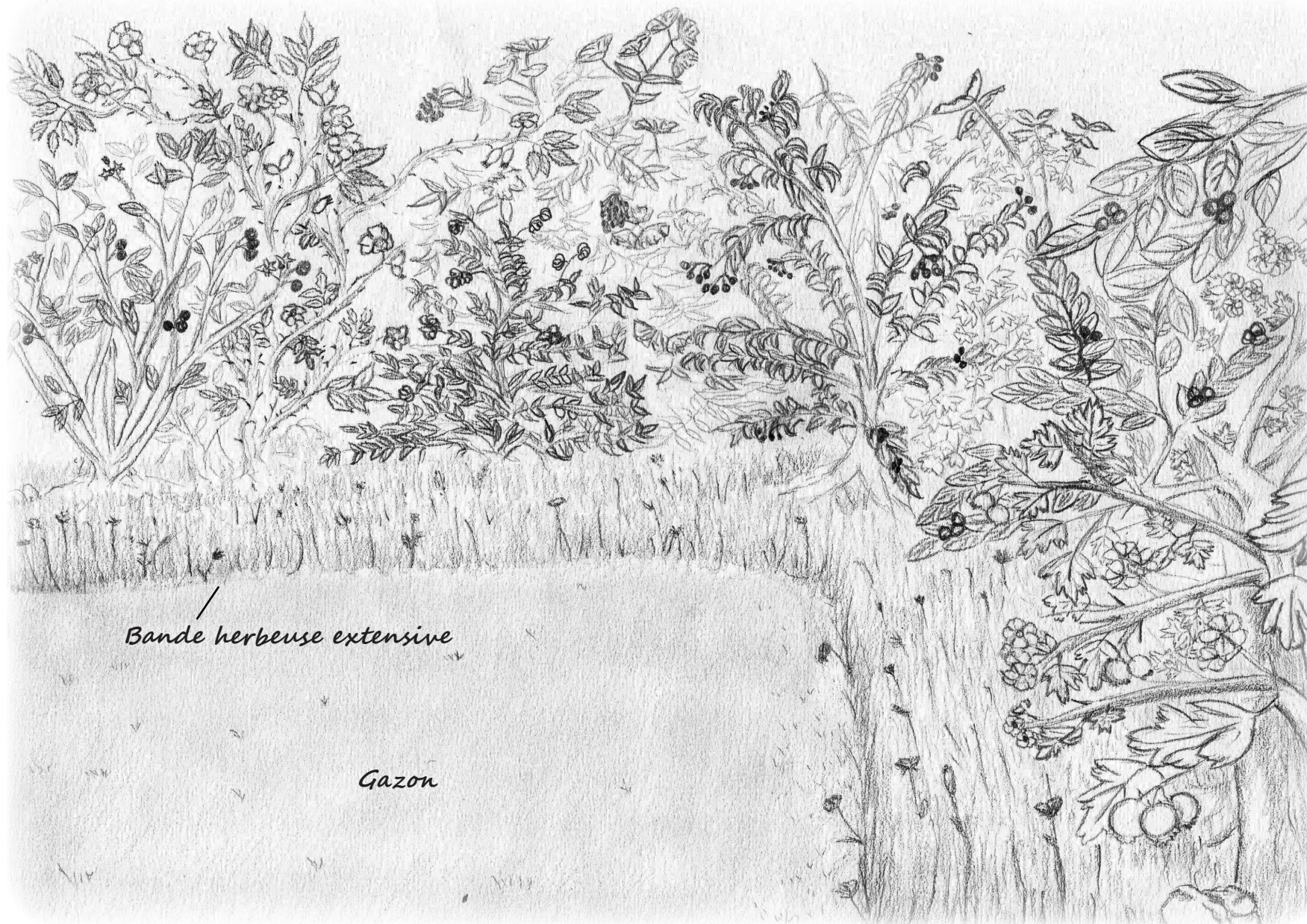
Toutes les espèces doivent être indigènes et sauvages, et, autant que possible, issues d'écotypes locaux. Le choix de la pépinière devrait donc se faire avant tout selon la provenance de ses plants.

La diversité des arbustes choisis permet à une multitude d'animaux de trouver « le gîte et le couvert » dans une haie vive. En hiver, les hérissons utiliseront les feuilles mortes pour se fabriquer un abri confortable et les fruits et graines restés sur les arbustes nourriront les oiseaux et petits mammifères tout au long de la saison froide. La plupart des oiseaux apprécieront les buissons épineux pour y trouver refuge toute l'année, tandis que les passereaux, comme le Rougegorge familier, le Merle noir, les mésanges ou les grives captureront les insectes pour nourrir leurs nichées.



6

Rougegorge familier



Bande herbeuse extensive

Gazon

Les insectes apprécieront également la diversité végétale.

Les pollinisateurs, comme les abeilles solitaires ou les syrphes, trouveront de quoi se nourrir sur les fleurs à la belle saison et les chenilles des papillons pourront se développer sur leurs « plantes hôtes » (c'est-à-dire des espèces végétales qui constituent à la fois leur aliment et leur lieu de croissance).

Par exemple, les chenilles des papillons Flambé et Gazé se développeront et nourriront sur l'aubépine et le prunellier.

Plantation

Conserver des plants avant plantation

Les plants à racines nues doivent être :

- *des espèces sauvages*
- *d'origine locale*

Les plantes sauvages indigènes sont :

- *robustes*
- *adaptées au climat*
- *adaptées aux espèces animales locales et vice-versa*

La période de plantation s'étend de fin octobre à fin mars, hors périodes de gel. Lorsque l'on décide de planter une haie vive, les plants achetés en pépinière sont souvent à racines nues (sans motte de terre) et relativement petits (maximum 1 mètre de haut). Cela permet aux arbustes de mieux se développer dans leur nouvel environnement. Ils sont également plus résistants aux aléas du climat (plus vigoureux pour reprendre dans un nouveau terrain). Lorsque vous recevez les plants, il faut les planter dans les deux ou trois jours suivants. Gardez les plants à racines nues à l'ombre, arrosez éventuellement les racines et couvrez-les d'un tissu ou toile de jute, surtout s'il fait chaud ou au contraire si le gel est attendu pendant la nuit. Si vous devez attendre plus que trois jours pour planter les arbustes, mettez-les en jauge.



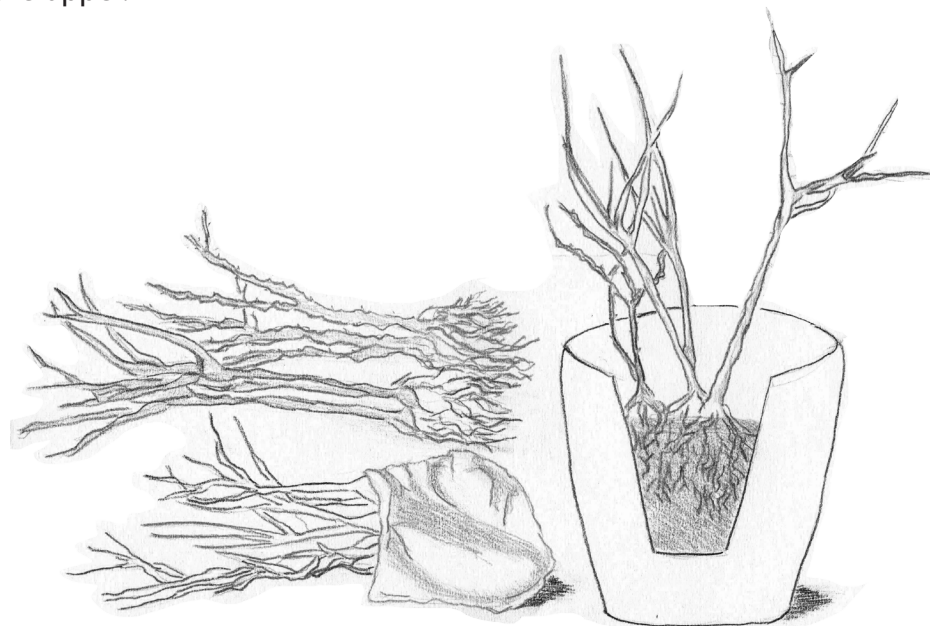
Plantation

Mettre en jauge

La mise en jauge consiste à placer les plants ensemble dans une fosse (ou un grand bac) ou simplement dans un endroit ombragé à l'abri du vent et du soleil, avec sur les racines un mélange de terre végétale et d'eau. La boue ainsi créée ne doit pas sécher, elle doit rester humide pour protéger les racines de la dessiccation.

Couvrez ensuite les racines embouées avec une toile de jute que vous pourrez arroser tous les jours. L'essentiel est de préserver les racines du vent et du soleil ainsi que du gel.

Attention, si vous attendez trop longtemps avec cette méthode (plusieurs jours/semaines), les plantes risquent de commencer leur développement racinaire et les arracher pour les replanter les affaiblirait, de même que si les feuilles du printemps ont commencé à trop se développer.

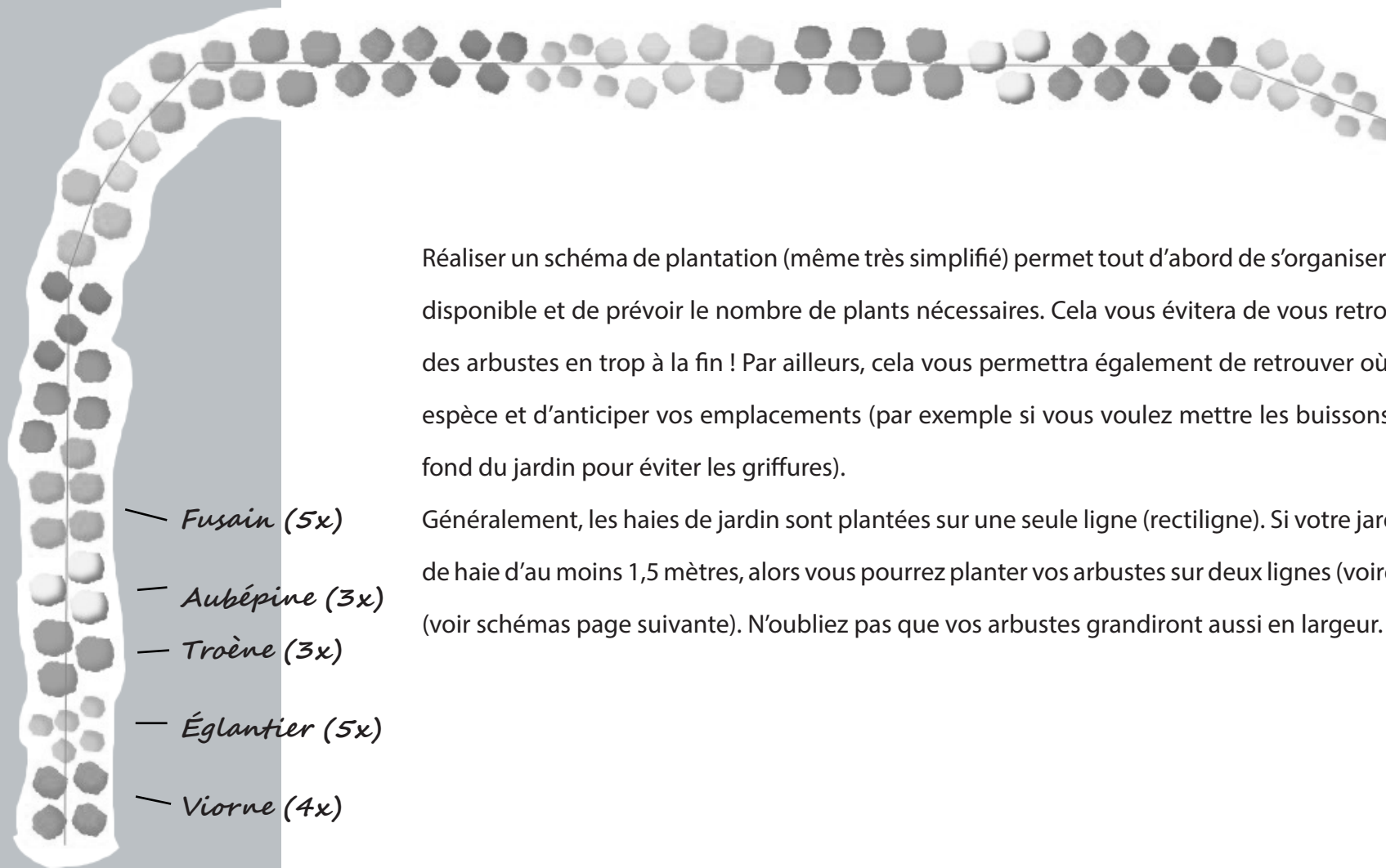


Toujours:

- *garder les plants non plantés à l'ombre*
- *éviter la dessiccation et le gel*

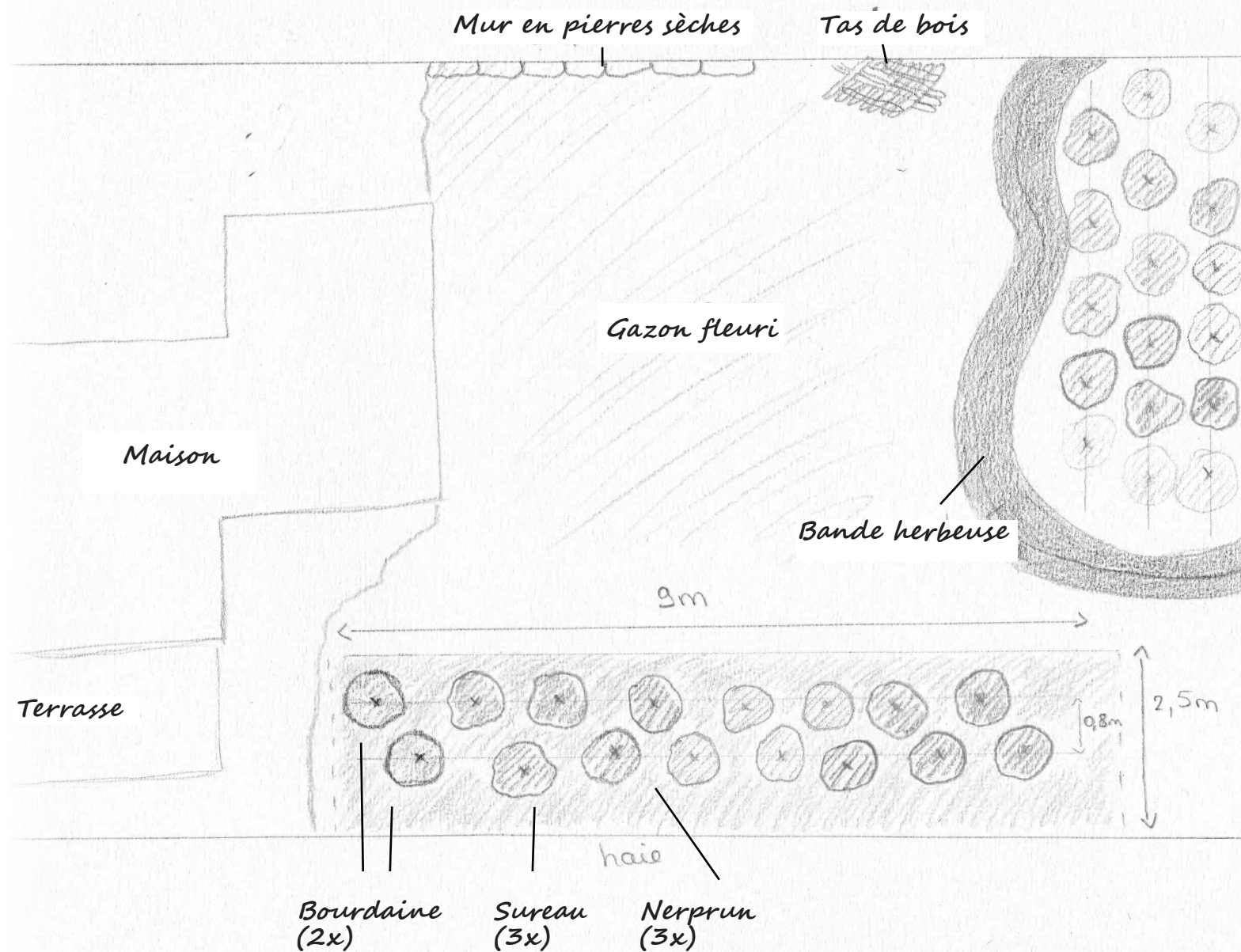
Plantation

Réaliser un schéma de plantation



Réaliser un schéma de plantation (même très simplifié) permet tout d'abord de s'organiser en fonction de la place disponible et de prévoir le nombre de plants nécessaires. Cela vous évitera de vous retrouver avec des trous ou des arbustes en trop à la fin ! Par ailleurs, cela vous permettra également de retrouver où vous avez mis chaque espèce et d'anticiper vos emplacements (par exemple si vous voulez mettre les buissons épineux ensemble au fond du jardin pour éviter les griffures).

Généralement, les haies de jardin sont plantées sur une seule ligne (rectiligne). Si votre jardin permet une largeur de haie d'au moins 1,5 mètres, alors vous pourrez planter vos arbustes sur deux lignes (voire trois) et en quinconce (voir schémas page suivante). N'oubliez pas que vos arbustes grandiront aussi en largeur.



Distances :
 Pour obtenir une haie assez dense, il est conseillé de planter des arbustes à 60 - 80 centimètres de distance les uns des autres (distance tronc-tronc).

Disposition :
 Les plants doivent être plantés par petits groupes de la même espèce.

Certaines espèces à croissance rapide seront plantées par 2 ou 3, tandis que les espèces à croissance lente le seront par groupe de 4 ou 5 (voir tableau annexé).

Pour un aspect plus naturel :
 Varier légèrement les distances entre les plants et ne pas les placer de manière trop alignée, en quinconce par exemple.

Plantation

Creuser les trous

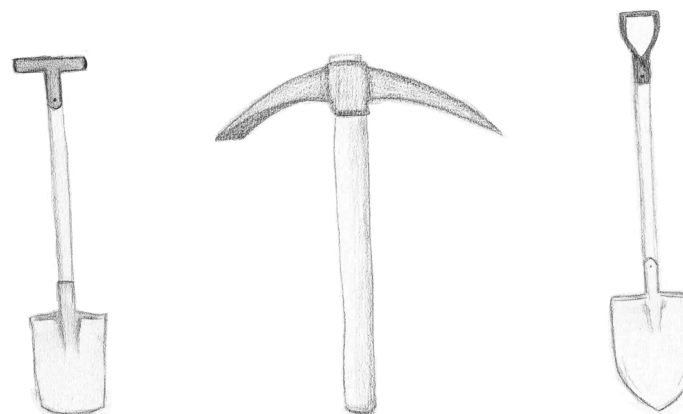
Matériel:

- bêche
- pioche
- pelle

Attention, ne prévoyez pas de faire les trous pour vos arbustes s'il pleut fort. Un sol ressuyé étant susceptible de se compacter et de ne plus pouvoir assurer ses fonctions naturelles. Une petite pluie ne pose pas de problème. Les trous peuvent être creusés quelques jours avant la plantation. Cela n'est pas dérangeant s'il a plu entre le jour où vous avez creusé vos trous et le jour où vous plantez et que vos trous sont un peu remplis d'eau (ne pas planter s'ils sont complètement inondés).

Étapes:

- Si nécessaire, ramollir la terre à l'aide de la pioche.
- Enlever la couche herbeuse.
- Faire un trou à la bêche et à la pelle suffisamment grand pour contenir les racines de vos arbustes (dans les 30 centimètres de profond et de largeur environ, à agrandir selon la taille des racines de l'arbuste).
- Garder la terre évacuée pour recouvrir les racines une fois l'arbuste mis en place.

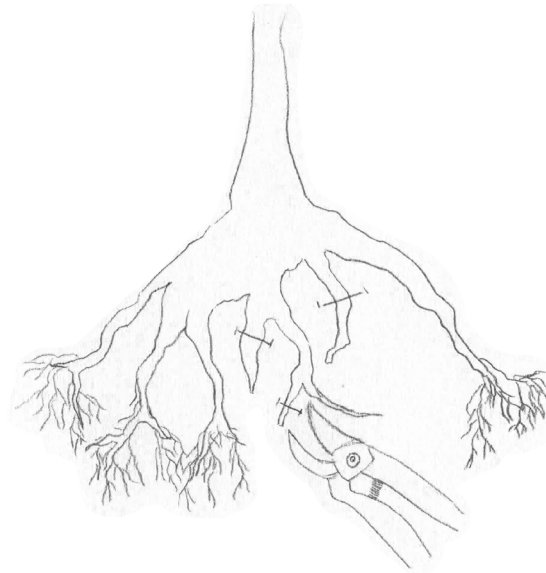


Plantation

Rabattre les racines

Lorsque le trou est prêt à accueillir l'arbuste, il faut rabattre les racines avant de placer ce dernier à l'intérieur.

Des racines en bonne santé qui capteront rapidement les minéraux de la terre sont celles dites « en cheveux » avec beaucoup de filaments fins et souples. Les racines plus rêches et épaisses peuvent être rabattues (coupées en biseau à l'aide d'un sécateur) de quelques centimètres. La tranche coupée doit avoir une couleur blanche, signe que la racine est saine. Sinon, rabattre quelques millimètres supplémentaires.



Matériel:

- *sécateur*

Plantation

Placer des plants dans les trous

Les thuyas et lauriers une fois éliminés auront laissé une terre un peu épuisée et quelques trous dans votre terrain.

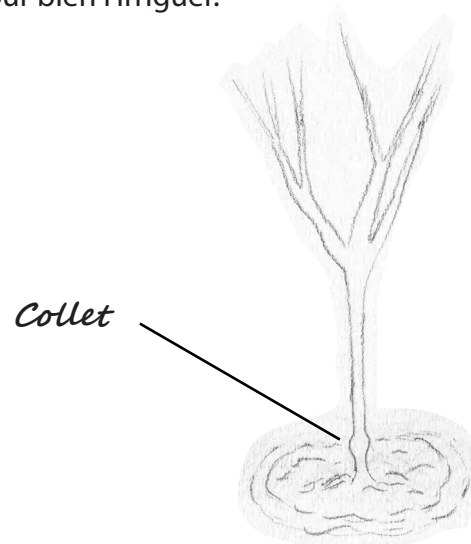
Ne vous inquiétez pas, avec un peu de terreau végétal votre terrain sera à nouveau accueillant !

Le collet est la partie du tronc où débute le système aérien de la plante. On le reconnaît grâce à sa forme un peu renflée, ou simplement à la variation de couleur de l'écorce. Faites attention à ne pas enterrer la plante au dessus de celui-ci.

Une fois vos racines rabattues, placez votre arbuste dans le trou prévu en le tenant d'une main pour ne pas écraser les racines. De l'autre main, rabattez la terre auparavant excavée (éventuellement mélangée avec un peu de terreau végétal universel) dans le trou autour des racines.

Ne recouvrez pas le tronc au-delà du collet (début du tronc), reconnaissable à son aspect différent de la partie racinaire souvent tachée de terre et son petit renflement. Il vaut mieux mettre la terre au ras des racines que trop haut sur le tronc !

Une fois le trou rempli de terre, secouez et tirez très légèrement le tronc afin de faire pénétrer la terre dans les interstices des racines. Rajoutez de la terre si nécessaire. Tassez bien le tout à la main (pas avec les pieds). En tassant, une petite cuvette peut se former autour du tronc, ce qui n'est pas grave, au contraire, l'eau restera mieux au pied de l'arbre pour bien l'irriguer.



Plantation

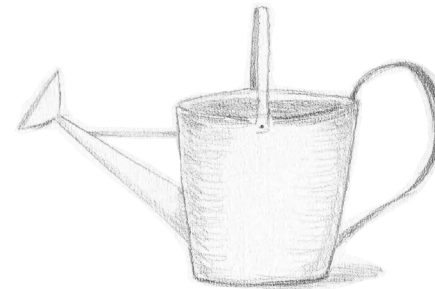
Arroser, tailler et pailler

Lorsque vous plantez, il est essentiel d'arroser abondamment, même s'il pleut légèrement ou que la météo s'annonce pluvieuse !

En effet, les racines des arbustes fraîchement plantés ont besoin d'eau pour se développer. N'hésitez pas à verser abondamment l'eau au pied de l'arbuste, même si elle stagne pendant plusieurs minutes. Vous pouvez dérouler un tuyau d'arrosage pour plus de facilité lors de la plantation et vous éviter les aller-retours avec un arrosoir.

Lorsque les arbustes sont plantés, il est parfois nécessaire de tailler les branches afin diminuer leur dépense énergétique. Les racines qui doivent se développer ne permettent pas encore d'irriguer toutes les branches si celles-ci sont trop longues. Taillez les branches les plus longues sur environ un tiers de leur longueur.

Si vous le désirez, vous pouvez mettre de la paille ou des copeaux de bois naturel au pied de vos arbustes (ou même sur toute la plate-bande). Cela permettra à la terre de conserver son humidité (donc moins besoin d'arroser) pendant l'été et d'éviter que les herbes ne poussent trop au pied des arbustes, concurrençant alors les jeunes plants.



Matériel:

- *arrosoir*
- *sécateur*

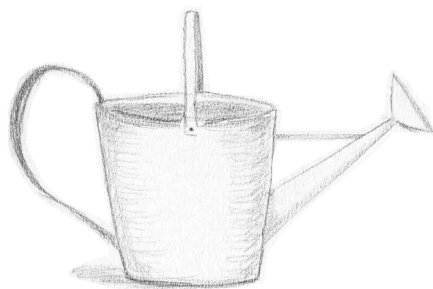
Entretien

Arrosage d'entretien

Le premier été suivant la plantation, nous recommandons d'arroser les plants en cas de forte chaleur. Anticipez la météo pendant les jours caniculaires ou les longues périodes sans pluie.

Le soir ou tôt le matin, arrosez directement le pied des arbustes abondamment à grand coup d'arrosoir ou de tuyau d'arrosage. Le sol doit paraître détrempé au pied de la plante pour permettre à une grande quantité d'eau de s'infiltrer dans la terre et hydrater les racines. Évitez les arrosages aériens type battants, qui perdent une grande quantité d'eau dans l'air. Mieux vaut arroser un jour sur deux abondamment que laisser un arrosage superficiel tous les jours.

Au-delà de cette première année, l'arrosage n'est normalement plus nécessaire pour des arbustes indigènes. Néanmoins, avec les fortes chaleurs de ces derniers étés, nous recommandons d'être vigilants aux signes de « stress hydrique » de vos plants - comme par exemple des fruits tombant avant leur maturité ou des feuilles sèches durant l'été - et d'arroser si nécessaire.



Entretien

Taille

Une haie bien entretenue, dense et compacte sera tout aussi efficace qu'une clôture pour délimiter votre propriété et vous protéger des regards et du vent.

Le développement de la connaissance scientifique sur les arbres a permis de reconnaître le bien-fondé des méthodes de taille douce ou taille raisonnée plus respectueuses de la physiologie de l'arbre. Elles remplacent aujourd'hui les élagages sauvages qui fragilisaient les arbres et réduisaient leur durée de vie. Les haies libres généralement constituées d'arbustes à fleurs doivent être taillées environ une fois par année, et ce, après quelques années de mise en place. Cela permet de fortifier les arbustes et de limiter leur développement selon la volonté des propriétaires et les règlements en vigueur.

Généralement, la meilleure période de taille est la fin de l'hiver. Pour les arbustes à floraison estivale, une taille réalisée à la fin de l'hiver pourra effectivement favoriser la pousse de jeune bois, précisément celui qui portera les fleurs durant l'été. Pour les arbustes à floraison printanière, une taille légère peut être effectuée après la floraison, en restant cependant attentif à ne pas déranger les oiseaux qui peuvent occuper la haie. Le Merle noir peut en effet commencer à nidifier dès le mois de mars et d'autres espèces lui succéderont jusqu'à l'été.



Matériel:

- *cisaille*

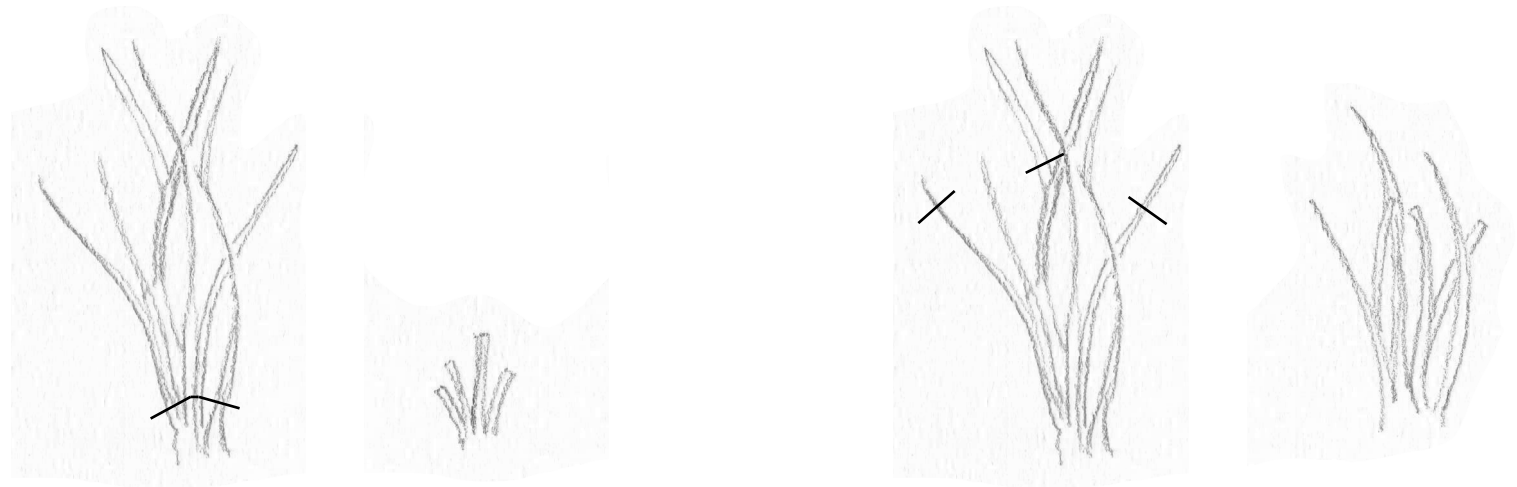
Entretien

Recépage

Pour connaître les espèces que l'on peut recéper, voir tableau annexé.

Pour les arbustes, on parle de recépage ou de rabattage sur souche lorsque l'on taille au plus près du sol les vieilles branches afin que de nouvelles tiges prennent le relais et regarnissent la base. Cette opération permet de restructurer la haie, de la densifier et d'émettre de nouvelles branches plus vigoureuses.

La fréquence du recépage est très espacée dans le temps ; un recépage n'est effectué que tous les 6 à 10 ans, en hiver, seulement si la haie pose de gros problèmes en termes d'emprise. Il est conseillé de ne recéper qu'une partie de la haie à la fois afin de ne pas mettre à nue toute la surface en même temps.



Recépage

Taille sélective

Entretien

Désherbage et plantes invasives

Pour favoriser la pousse des jeunes plants lors des premières années, il est utile de pratiquer un léger désherbage manuel autour des tiges (dans un rayon de quelques dizaines de centimètres de diamètre). Ce désherbage permettra d'éviter la concurrence pour les ressources présentes dans la terre. Évitez tout produit phytosanitaire. Mieux vaut ne pas désherber du tout que d'utiliser des produits dangereux pour la santé et la nature !

Si vous avez arraché des plantes invasives, par exemple de la laurelle ou Laurier cerise (*Prunus laurocerasus*), du Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) ou de la Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*), vous constaterez peut-être que des rejets repoussent. Ces rejets sont habituels et traduisent la compétitivité de ces espèces et la difficulté de s'en débarrasser. Courage ! Avec une bonne dose d'huile de coude et d'anticipation, vous arriverez à éradiquer les rejets.

Attention, ne **pas** mettre les rejets de plantes envahissantes au compost pour ne pas favoriser leur propagation. Certaines déchetteries possèdent un composteur capable de thermiser à 50°C, renseignez-vous sur les possibilités d'y amener des plantes envahissantes avant de vous y rendre. Lorsque vous transportez des plantes envahissantes, prenez garde à ne pas disséminer les végétaux invasifs en les plaçant dans une bâche fermée.

Dans tous les cas concernant les espèces envahissantes, il est nécessaire de se référer aux recommandations cantonales.

Quelques espèces envahissantes présentes chez nous:

- Solidage du canada
- Renouée du Japon
- Laurier cerise
- Bambou
- Arbre à papillons
- Robinier faux-acacia

...

Gazon fleuri et prairie fleurie

Semis

Plutôt qu'un gazon ras composé d'une seule espèce de graminée, un gazon fleuri, voire une prairie fleurie selon les possibilités, permettra de favoriser une flore diversifiée et la faune qui lui est associée.

La présence de gazons fleuris ou de bandes de prairies fleuries à côté des haies permet à la faune de se déplacer, de se cacher, de s'alimenter et de se reproduire.

Un gazon fleuri apporte une diversité floristique et une valeur écologique tout en conservant une bonne résistance au piétinement. Une prairie fleurie, elle, sera plus haute et plus sensible au piétinement, mais plus intéressante encore pour la faune. Il est possible d'installer les deux selon les lieux les plus adéquats dans votre jardin.

Avant tout chose, il est important de rappeler qu'un gazon fleuri ou une prairie fleurie n'est pas un gazon classique et que son aspect est très différent. Pour obtenir un bon résultat, il faut choisir les bonnes semences et patienter un certain temps pour sa mise en place. L'année du semis, les fleurs se développent peu et des surfaces de terres nues peuvent rester visibles.

Après un hiver, le potentiel floristique de la prairie ou du gazon fleuri commence seulement à s'exprimer selon le mélange choisi et les conditions du sol. Il se peut tout à fait que certaines plantes à fleurs s'expriment plus rapidement ou dominant. A noter aussi qu'une prairie ne fleurit pas toute l'année mais dans tous les cas, la diversité de plantes et les différentes hauteurs de végétation sont bénéfiques pour la petite faune (chenille de papillons, criquets,...)

*Les avantages d'une
prairie fleurie ou
d'un gazon fleuri :*

- diversité dans les
couleurs*
- diversité dans les
senteurs*
- diversité dans les
insectes*
- de magnifiques
fleurs sauvages*

*Achat de semis :
nous recommandons
de choisir des
mélanges avec des
fleurs et graminées
sauvages indigènes.
Vous pourrez
vous en procurer
chez UFA, Otto
Hauenstein Semences
(OHS), chez Sativa
Rheinau ou encore
chez Zollinger.*

La mise en place sera à effectuer après les périodes de gel, fin avril ou dans la première quinzaine du mois de mai.

Les étapes pour la préparation du sol et pour le semis sont les suivantes :

- Labourer la surface à l'aide d'un motoculteur afin d'éliminer la végétation existante. Si impossible, scarifier toute la surface à une profondeur de 7-10 cm.
- Égaliser et préparer la surface à l'aide d'un « larron » (outil à dents recourbées) ou d'un râteau.
- Semer à la volée, en respectant les quantités prescrites (l'ensemencement sera plus régulier si les graines sont mélangées avec du sable).
- Rouler les graines sans les enfouir avec un rouleau pour qu'elles puissent être bien en contact avec la terre.

Ne pas arroser ni apporter d'engrais, ce dernier étant défavorable à l'installation des fleurs.



Gazon fleuri et prairie fleurie

Entretien du gazon fleuri

Un gazon fleuri peut être entretenu avec une tondeuse classique pour autant que la végétation ne soit pas trop haute. Si la végétation est haute, régler la hauteur de coupe au plus haut pour éviter les bourrages. Un deuxième passage sera peut-être nécessaire sur les parties les plus denses, à une hauteur de 8 cm environ.

Un gazon fleuri ne doit pas forcément être tondu intégralement, rien n'empêche de créer des cheminements avec votre tondeuse et de laisser des « îlots de végétation non tondu ». La tonte peut être réalisée 2 à 4 fois par année et le produit de fauche doit être exporté (ou mis en tas dans un coin) pour permettre le maintien et l'augmentation de la diversité floristique.



— Sage des prés (*Salvia pratensis*)

Gazon fleuri et prairie fleurie

Entretien de la prairie fleurie

Pour entretenir une prairie, il est possible d'utiliser une faux mais son utilisation nécessite une certaine expérience et peut être chronophage. Cet outil est donc utile pour de petites surfaces. Une débroussailleuse à lame peut être utilisée en prenant garde de ne pas faucher trop bas (laisser au minimum 7 - 9 cm, au mieux 10 -12 cm).

Lors de la première année après un semis, réaliser une première fauche quand la végétation aura atteint 20 cm, puis adapter les suivantes selon la repousse. Il est important de réaliser au minimum 3 fauches lors de la première année, même si la végétation est éparse et d'exporter le produit de fauche pour ne pas enrichir le sol et ne pas favoriser les graminées. Le produit de fauche peut aussi être mis en tas dans un coin du jardin ou composté

Les années suivantes, faucher au plus tôt mi-juin et jusqu'à mi-juillet, voire mi-août si la végétation est basse. Laisser les déchets de fauche quelques jours au sol pour permettre aux semences matures de se ressemer puis évacuer le foin. Une deuxième fauche n'est pas nécessaire si le sol est superficiel. Si une coupe de nettoyage est souhaitée, elle sera à réaliser entre début septembre et début octobre, toujours en exportant le produit de fauche.



/
Bleuet (*Centaurea
cyanus*)

Gazon fleuri et prairie fleurie

Entretien différencié

Si vous n'avez pas la possibilité de réaliser un semis, un entretien différencié permet de favoriser la biodiversité dans les zones dites « extensives » !

L'entretien différencié est un mode de gestion qui permet d'avoir un entretien différent et durable des surfaces vertes. Il est moins coûteux en temps : une seule fauche par an sera pratiquée sur les zones extensives (dédiées à la faune et à la flore), alors que l'entretien sera plus régulier pour les surfaces dédiées à vos activités sociales.

Lors de tout entretien de vos surfaces herbeuses, maintenir une « zone refuge » non fauchée à proximité de la haie favorise la faune et le développement complet de la flore. Changer l'emplacement de cette zone à chaque fois permet d'éviter que des espèces ligneuses (arbres) ne s'installent.

Dans tous les cas, nous recommandons de bannir l'utilisation des engrais et pesticides pour l'entretien du gazon ou de la prairie.

Marguerite commune (*Leucanthemum vulgare*)



Syrphe



Sainfoin cultivé (*Onobrychis viciifolia*)



Quelques exemples
de vos futurs
locataires ...



Chicorée (*Cichorium intybus*)



Machaon (*Papilio machaon*)



Demi-deuil et Paon du jour
(*Melanargia galathea* et *Aglais io*)

Actions complémentaires

Nichoirs

De nombreuses espèces d'oiseaux qui nichaient autrefois en milieux agricoles et bâtis sont menacées par le manque de sites favorables à leur reproduction. En effet, pour les hirondelles par exemple, la rénovation des sites ou le manque de matériaux pour construire leur nid menacent leur survie sur le long terme. Pour d'autres espèces, la destruction de gîtes naturels, tels que les vieux arbres à cavités, est également à l'origine de ce manque.

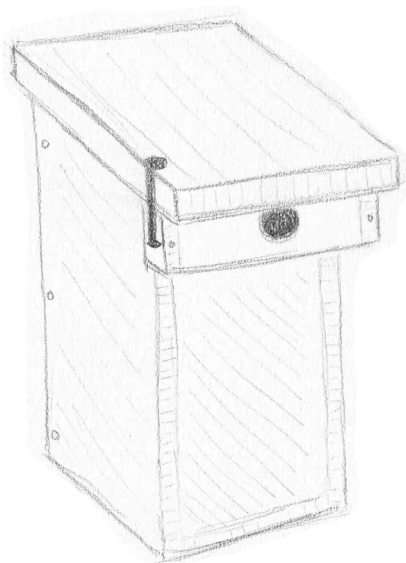
Face à ce constat, la pose de gîtes artificiels (nichoirs) est devenue une alternative pour certains oiseaux. Il s'agit d'un bon complément à la revitalisation des milieux naturels.

Attention tout de même à ne pas poser des nichoirs en trop grand nombre (compétitivité entre certaines espèces) ou au mauvais endroit (trop exposé à la chaleur ou trop accessible par le chat domestique qui est un redoutable prédateur).

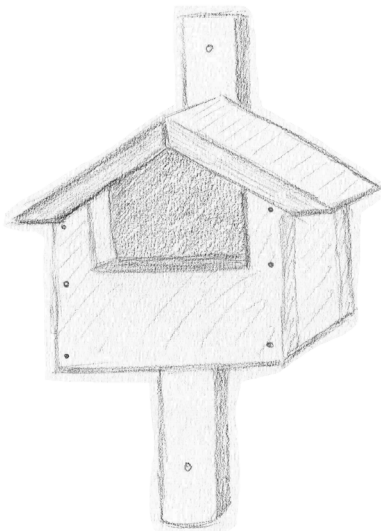
Des gîtes pour les chauves-souris peuvent également être posés sur les murs des bâtiments, sur les façades les plus chaudes et à une hauteur d'au moins 3 mètres pour éviter les prédateurs. Si ce type de gîte offre une bonne alternative face à la perte d'habitat, ils ne sont pas toujours efficaces immédiatement ; leur occupation par des chauves-souris peut parfois prendre plusieurs années.

Des hôtels à insectes peuvent aussi être installés, ils offrent de bonnes conditions de vie aux abeilles sauvages (Osmie cornue par exemple) mais doivent être couplés avec d'autres mesures pour être réellement efficaces (par exemple, installation d'un petit carré de prairie extensive où les insectes trouveront de quoi se nourrir).

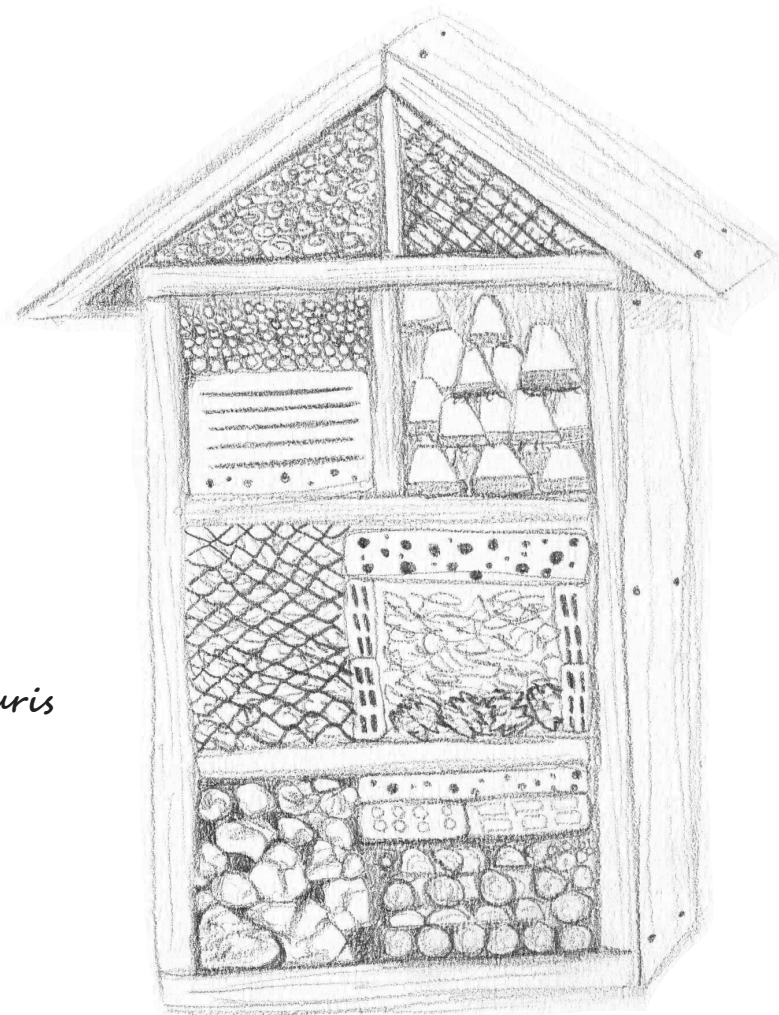
Nidhoir à mésanges



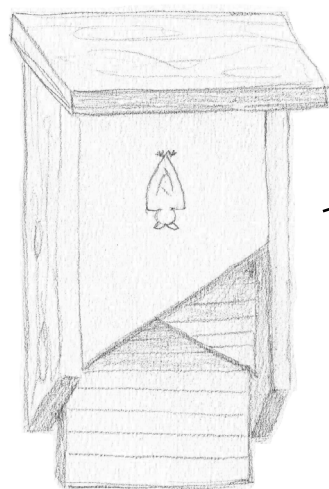
Nidhoir à Rougequeue-noir



Hôtel à insectes



Nidhoir à chauves-souris



Voici quelques exemples de nidhoirs que vous pouvez installer chez vous.

Référez-vous aux organismes compétents pour savoir quelles espèces peuvent être favorisées chez vous, notamment pour les oiseaux !

Certains organismes de protection des animaux proposent des nidhoirs à la vente. Un bon moyen de soutenir leurs actions !

Actions complémentaires

Petits biotopes: tas de bois et de pierres

Des tas de pierres et de branches pour la faune peuvent être aménagés sous la haie ou à proximité de celle-ci. Les branchages et feuilles mortes sont particulièrement appréciés des hérissons, de certains oiseaux comme le Troglodyte mignon ainsi que de certains invertébrés qui se nourrissent de bois ou de feuilles mortes. Les pierriers raviront les lézards et les insectes.



Actions complémentaires

Petits biotopes: plans d'eau

La création d'un plan d'eau est une mesure très bénéfique pour l'environnement et favorable à la biodiversité. Ces habitats permettent en effet à une flore et une faune (amphibiens, libellules...), devenues rares, de s'épanouir. Cependant, il est important de se poser un certain nombre de questions avant de réaliser un plan d'eau en milieu urbain. Une des premières choses est de se demander si la zone d'habitation est bordée de nombreuses routes très fréquentées ; car si tel est le cas, on peut s'attendre à une forte mortalité des amphibiens sur les routes. L'installation d'un plan d'eau ne serait donc pas judicieuse et il serait plus pertinent de se tourner vers d'autres mesures (tas de pierres, tas de pierres sèches, prairie fleurie...)

Il est aussi important de se renseigner sur les règlements en vigueur, notamment sur les demandes à effectuer pour creuser et évacuer des matériaux.

Les berges de tout plan d'eau doivent être les plus douces possible afin d'éviter que les animaux (amphibiens mais également hérissons ou oiseaux) ne tombent dedans et restent piégés. Pour tout plan d'eau, y compris des piscines non couvertes, il est aussi possible d'aménager des rampes pour faciliter la sortie d'un animal en détresse.

Pour favoriser la biodiversité, il est également important de savoir que ce n'est pas uniquement le plan d'eau qu'il est important de considérer, mais également l'environnement terrestre alentour. Ainsi, il est nécessaire de maintenir une surface naturelle et sans engrais ni pesticides autour du plan d'eau (par exemple prairie extensive).

*Crapaud commun
(Bufo bufo)*



*Grenouille rousse
(Rana temporaria)*

Bonus pour vos papilles

Recettes avec vos arbustes fruitiers comestibles

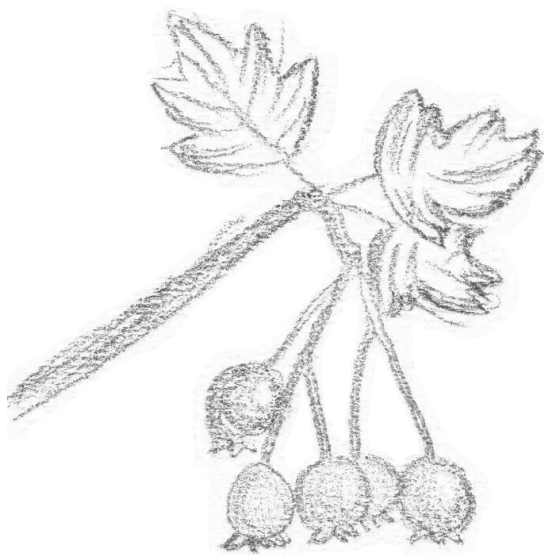
Faites attention à bien reconnaître les espèces pour éviter les empoisonnements.

N'oubliez pas que le but principal d'une haie indigène est de fournir le gîte et le couvert aux animaux sauvages. Une cueillette parcimonieuse est préférable.

Liqueur de prunelles (fruits du prunellier) :

Faire macérer 500 g de prunelles dans de l'eau-de-vie de fruit durant 2 mois avec 100 g de sucre et 2 bâtons de cannelle ou de vanille. Filtrer. Déguster.

Les fleurs peuvent être infusées et consommées en tisane.



Compote de prunelles :

Faire cuire 1 kg de belosses (ou prunelles) dans 0.5 l de vin blanc coupé d'eau, 250 g de sucre, ½ zeste de citron, une pincée de cannelle et une pincée de sel. Une fois le liquide évaporé, tamiser les fruits pour retenir les noyaux. Passer quelques minutes au four, saupoudrer de meringues émiettées.

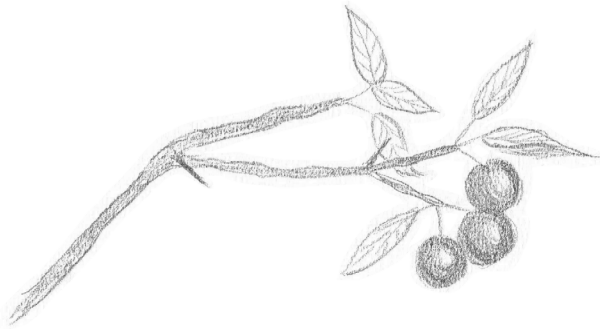
Thé froid d'aubépine :

Faire bouillir 1 l d'eau 10 minutes avec 10 cenelles (fruits de l'aubépine) coupées en 2. Laisser refroidir et infuser 1 heure. Ajouter 1 jus de citron, sucrer avec du miel. Déguster.

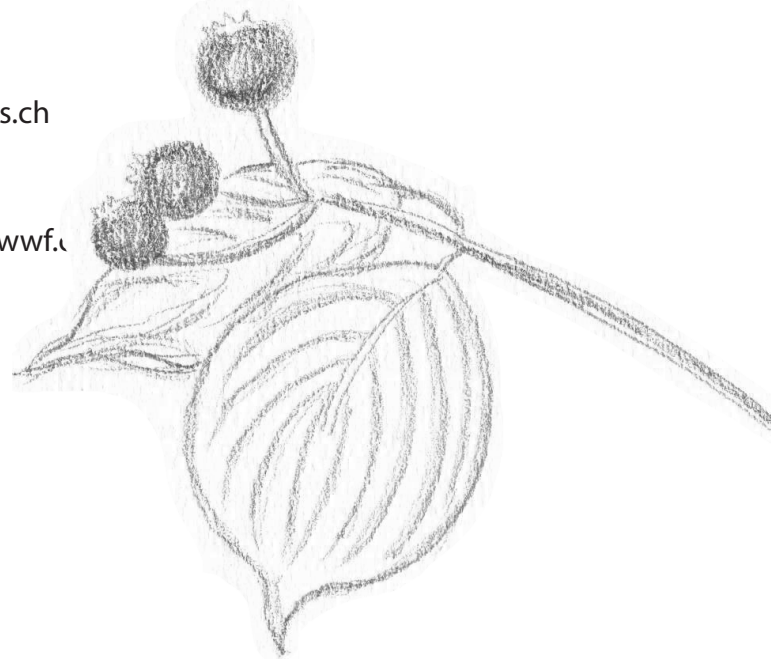
Pour varier les plaisirs, une tasse de quelques feuilles d'aubépine infusées favorise le sommeil.



Références

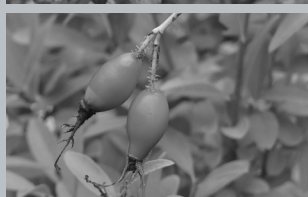


- ASPO/BirdLife, La nature près de chez soi, brochures et fiches pratiques, <https://www.birdlife.ch/fr/content/nature-pres-de-chez-soi>
- Canton de Vaud, DGE-BIODIV, Boîte à outil pour les communes, Fiche C10 - Haies d'essences indigènes
- Canton de Vaud, DGE-BIODIV, Fiches F3-1 à F3-12 - Espèces exotiques envahissantes
- Centre Suisse de Coordination pour la Protection des Reptiles et des amphibiens, karch.ch
- Info Flora, Listes des espèces exotiques envahissantes (Liste Noire et Watch List¹)
- La charte des jardins, www.energie-environnement.ch
- Néophytes envahissantes: <http://www.neophytes-envahissantes.ch>
- Pro Natura, www.pronatura.ch/fr/jardin-naturel
- WWF, Promouvoir la biodiversité sur le balcon et dans le jardin, wwf.ch



Annexe

Liste d'arbustes plantés dans le projet



	Toxique	Épineux	Croissance	Recépage
Argousier (<i>Hippophae rhamnoides</i>)	Non	Oui	Rapide	Non
Aubépine monogyne (<i>Crataegus monogyna</i>)	Non	Oui	Lente	Non
Bourdaine (<i>Frangula alnus</i>)	Oui	Non	Rapide	Oui
Chèvrefeuille des haies (<i>Lonicera xylosteum</i>)	Oui	Non	Rapide	Oui
Cornouiller mâle	Non	Non	Rapide	Non
Cornouiller sanguin (<i>Cornus sanguinea</i>)	Oui	Non	Rapide	Oui
Eglantier (<i>Rosa canina</i>)	Non	Oui	Rapide	Non

	Toxique	Épineux	Croissance	Recépage
Érable champêtre (<i>Acer campestre</i>)	Non	Non	Lente	Oui
Fusain d'Europe (<i>Euonymus europaeus</i>)	Oui	Non	Lente	Oui
Nerprun purgatif (<i>Rhamnus cathartica</i>)	Oui	Non	Lente	Non
Prunellier (<i>Prunus spinosa</i>)	Non	Oui	Lente	Non
Sureau noir (<i>Sambucus nigra</i>)	Non	Non	Rapide	Oui
Troène (<i>Ligustrum vulgare</i>)	Oui	Non	Rapide	Oui
Viorne obier (<i>Viburnum opulus</i>)	Oui	Non	Rapide	Oui



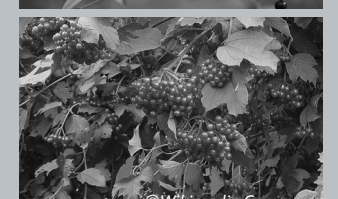
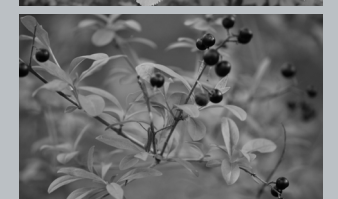
©Wikimedia Commons



©Wikimedia Commons



©Wikimedia Commons



©Wikimedia Commons

L'AVPN remercie
chaleureusement tous les
participants et partenaires de
cette belle aventure

Alliance Vaudoise Pour la Nature
Chemin du Boiron 4b, 1131 Tolochenaz
info@avpn.ch | 021 546 20 78/79

